

MISE EN EXAMEN

Nous annonçons en juin (n° 11) la constitution d'une « Coalition pour ramener à la raison démocratique la politique de la France », et publions l'ébauche de son manifeste¹. Cette coalition a vu le jour cet été. Plus d'une dizaine d'ONG² s'y sont déjà associées.

Elle a estimé que les invitations du maréchal Mobutu et du général Eyadema au sommet franco-africain de Biarritz, les 8 et 9 novembre - s'ajoutant aux récentes tractations franco-soudanaises, et aux divagations franco-rwandaïses -, provoquaient ceux qui croient encore aux principes fondateurs de notre République.

Leur réponse : une « mise en examen », à Biarritz et aux mêmes dates, de la politique africaine de la France, « pour interrompre 30 ans d'impunité et d'irresponsabilité ». Trois dossiers seront instruits : le dévoiement de l'Aide publique au développement (APD) ; la « restauration autoritaire » et les alliances indignes avec les dictatures zaïroise, soudanaïse et togolaise ; l'appui politique et militaire aux forces qui, au Rwanda, préparaient le génocide, et la non-rupture avec ceux qui l'ont commis. De nombreux experts et témoins directs participeront à cette mise en examen³.

Au terme de l'instruction, les chefs d'accusation seront présentés. Les responsables seront invités à changer de pratiques. Les citoyens-électeurs seront laissés juges.

1. Le manifeste définitif est disponible à *Survie*.

2. Agir ici, CÉDÉTİM, Collectif de Paris contre la purification ethnique, Comité pour la défense des droits de l'Homme et de la démocratie au Rwanda, Comité Zaïre Information, Forum de Delphes, Frères des Hommes, Peuples Solidaires, RITIMO, *Survie*, Terre des Hommes, Vigilance Rwanda.

3. Informations : Agir ici (40.35.07.00) et *Survie* (43.27.03.25).

SALVES

APD

Selon le projet de budget, l'APD atteindrait 45 milliards de francs en 1995 (hors TOM), soit 0,58 % du PIB - contre 0,57 % de 1992 à 1994. Sur ce total, on compte plus de 10 milliards de traitement de la dette (*voir ci-après*). 1/5^e de l'« aide » ne quittera donc pas la France, remboursant les impayés aux créanciers publics. Hors cette ardoise magique, l'APD est en baisse constante (0,45 % du PIB en 1995, contre 0,50 % en 1992).

En 1995, le Trésor gèrera 61 % de l'APD, contre 54 % en 1992. La Coopération n'en gère plus que 14 %. On promet beaucoup aux ONG, mais la part qui leur est déléguée n'excède toujours pas 1 %. Comme d'habitude, il faut un microscope pour trouver dans cette masse de dépenses celles qui iront soutenir, selon des méthodes éprouvées, le développement du milliard d'êtres humains en état d'extrême pauvreté.

Le miracle de l'aide

« Vous prêtez 10 millions de francs à un pays d'Afrique, par le canal de la Caisse Française de Développement (CFD), à un taux plus élevé que le taux sur le marché mondial. Ce prêt ne devrait pas être considéré comme de l'APD suivant les critères de l'OCDE. Alors vous le bonifiez à hauteur de 1,5 millions par une subvention du ministère de la Coopération, et il devient éligible. Les déclarations de la France au titre de son APD seront de 11,5 millions, le pays n'ayant reçu, lui, que 10 millions (les 1,5 millions de bonification allant directement à la CFD).

Huit ans après, le pays n'ayant pas remboursé le prêt, celui-ci est rééchelonné au Club de Paris pour 13 millions (avec les intérêts). La France déclare alors une aide nouvelle de 13 millions au titre de l'APD. Cinq ans après, le pays n'ayant toujours pas remboursé, la France annule la

dette et déclare à nouveau une aide de 15 millions (intérêts compris). En fin de course, le pays n'aura reçu que 10 millions, mais dans le temps la France aura déclaré au titre de son APD $10 + 1,5 + 13 + 15 = 39,5$ millions de francs. » Claude FREUD.

Maladies

En Guinée équatoriale, pour d'obscurs motifs, la France a évincé l'Espagne - comme elle avait supplanté la Belgique au Rwanda. Elle a instruit les *Ninjas* de la Garde présidentielle, au service d'une impitoyable dictature clanique. Quelques Français sont allés y mettre en œuvre une coopération civile de façade : ils ne s'en portent pas très bien.

Début 1993, un Français coopérant auprès du ministère du Plan est assassiné : il préparait un livre sur son expérience et parlait de « *faire des révélations* ». L'hôpital de Bata connaît d'étranges épidémies. 3,7 millions de francs ont été attribués à sa réfection, confiée à une filiale de Bouygues - et 5 millions décidés pour une deuxième phase. Le peu qui a été réellement dépensé sur les lieux l'a été dans des conditions de gabegie scandaleuse. Le chirurgien coopérant Gérard Desgranges, qui s'en plaignait, meurt en août 1993 d'une crise cardiaque. Une autopsie du corps rapatrié, demandée par la famille, évoque « *une intoxication médicamenteuse aiguë* ».

Son successeur, Abdoulaye Keita, se plaint à son tour de l'état d'abandon où il trouve le pavillon de chirurgie. Victime de ce que le ministère de la Coopération appelle « *une forme d'anxiété tropicale* », il rentre à Paris le 17 septembre. Des analyses révèlent la présence dans son organisme d'un cocktail de produits dérivés de la digitaline - qui conduirait lentement vers un arrêt cardiaque. Le ministère n'est-il pas, lui, victime d'une authentique affection tropicale : la maladie du sommeil ? (*Le Nouvel Observateur*, 20/10/1994).

Bouygues

Tous les grands groupes du BTP viennent de s'engager « à ne contribuer au financement des partis politiques et des candidats aux élections qu'en respectant la législation en vigueur [...] Ils s'interdisent de répondre favorablement à toute demande de paiement en argent, en nature ou en service à des personnes physiques ou morales pour obtenir des contrats ou commandes ». Tous... sauf Bouygues. Ce n'est pas les Ivoiriens qui s'en étonneront. Quant aux téléspectateurs français de TF1, ce n'est pas demain la veille qu'ils apprendront la nouvelle. (*La Tribune Desfossés*, 18/10/1994).

Puzzle

Prenez :

- un dossier à hauts risques de fausses factures (pour 19 millions de francs), instruit par le juge Halphen ;
- le patron d'une myriade de sociétés et bureaux d'études, Jean-Claude Méry, qui avoue son rôle de collecteur de fonds pour le RPR ;
- l'ancien chauffeur d'icelui, qui déclare avoir souvent conduit son patron à la Mairie de Paris ; muni d'une mallette, J.C. Méry se rendait dans le bureau de Michel Roussin (alors directeur de cabinet de J. Chirac) ;
- un ancien gardien de la paix, Francis Poullain, très gaulliste, puis très prospère du jour où sa société de peinture et ravalement a passé une convention d'« assistance commerciale » avec J.C. Méry - les marchés des offices d'HLM de Paris (maire : J. Chirac) et des Hauts-de-Seine (Président : Ch. Pasqua) lui étant dès lors largement ouverts ;
- un colonel à la retraite et ancien mercenaire, Yanni Soizeau (aujourd'hui décédé), qui finit par se fixer à Abidjan, d'où il exerce une « pluri-activité considérable : « noce », renseignement, trafic d'armes (via une société suisse), *joint-venture* dans la banane avec le directeur des Douanes, relations suivies avec la nièce du Président Houphouët, et avec Henri Konan-Bédié qui lui succèdera, domiciliation enfin d'un bureau d'études d'où il multiplie les fausses factures envers des entrepreneurs français (!) comme Poullain, leur ouvrant de fructueux contrats de travaux à Euro-Disney, la GMF ou le GAN... ;
- une agence parisienne du CCF où l'ubiquiste Yanni Soizeau venait sortir en liquide l'argent des fausses factures ;
- une lettre de Y. Soizeau adressée en 1993 à son ami Philippe Jehanne (ex-DGSE), collaborateur de M. Roussin (ex-DGSE) lui demandant de l'aider à étouffer une affaire judiciaire ;
- une kyrielle d'autres acteurs, intermédiaires, politiques de droite et de gauche qui, comme la plupart des précédents, cultivent des fraternités maçonniques ;
- un juge (Halphen) qui, pour une fois, s'intéresse précisément à un réseau de financements occultes franco-africains. (*Libération*, 21/10/1994).

Ajoutez :

- l'affirmation d'Érik Orsenna (rappelée dans notre n° 15) : « *Tout le monde sait que les partis politiques sont financés par des détournements de trafics via l'Afrique. L'Afrique sert à blanchir l'argent des partis politiques* » ;
- la rumeur croissante sur une implication de la DGSE dans ce dispositif.

Agitez. Ajustez. Vous devinez un paysage françafricain. Vous comprenez pourquoi l'argent de l'APD va toujours à l'opposé de ses objectifs officiels, et pourquoi la politique franco-africaine dessert systématiquement les peuples concernés.

Mono-manie (suite)

Étonnant ! L'ordre du Mono reçu par Michel Roussin des mains du général Eyadema n'a pas fait l'unanimité dans les partis dits « de gouvernement ». Le socialiste Gérard Fuchs a même demandé la démission du ministre de la Coopération. François Mitterrand a saisi la première occasion pour signifier à ce dernier combien il trouvait cette demande ridicule - vu sa fidélité exemplaire à la grande tradition de la Françafrique. (*Le Nouvel Observateur*, 29/09/1994).

Pendant ce temps, l'hebdomadaire togolais *La Tribune des démocrates* publie (04/10/1994) un atroce reportage photographique et une série d'articles (voir plus loin un extrait de l'éditorial : « *Togo, État terroriste* ») exposant les méfaits des « escadrons de la mort » du Kabyè Power (l'entourage tribaliste du Président Eyadema). La « *Mono-nucléose* » continue d'éliminer les opposants, ou les membres de l'ethnie *ahouna* (50 % de la population).

Khmers

Au-delà de l'épithète *Khmers noirs* dont on a affublé le FPR, on sait les rapprochements constants qu'à tort ou à raison suscitent les situations rwandaise et cambodgienne. Dans ce môle extrême-oriental de la francophonie, Paris apporte au gouvernement de Phnom Penh un soutien militaire contre les Khmers rouges - auteurs ceux-là d'un véritable « politicide ». Or l'on observe dans le déploiement de cette coopération, *a priori* judicieuse, des dérives qui permettent de mieux comprendre ce qui s'est passé au Rwanda.

L'extrême corruption du régime cambodgien - pas moins de 1 500 généraux ont acheté le droit de rançonner leurs compatriotes -, fait des « *unités spéciales* » formées par les instructeurs français un enjeu de pouvoir : chacun aimerait en faire sa milice privée. Selon un diplomate français : « *Les forces militaires cambodgiennes formées par la France pourraient servir à fomenter un coup d'État ou à perpétrer des massacres, notamment de minorités vietnamiennes, un peu à la manière des forces rwandaises formées par Paris* ». Plusieurs massacres ont d'ailleurs déjà été commis dans le nord du pays, et les exactions vont jusqu'au cannibalisme.

Cela pose de terribles questions. Quelle « *instruction* » dispense notre coopération militaire ? À supposer qu'elle ne soit pour rien dans le fait qu'un certain nombre de ses élèves, dans des pays aussi différents que le Rwanda et le Cambodge, deviennent des criminels contre l'humanité, ne faut-il pas s'interroger sur la transmission même, par un pays occidental, des pratiques et de l'état d'esprit *commando* ?

Au Cambodge, selon un responsable français, les risques de dérapage sont accentués par une « concurrence malsaine », franco-française, entre cinq ministères - dont celui de l'Intérieur, décidément très extraverti (l'APD va de plus en plus à la coopération policière). Notre soutien militaire passe en partie par des « caisses noires, comme en Afrique ». Il est largement sous-traité à des officines, telle la Cofras, qui emploient des militaires « versés dans le civil ». Le Quai d'Orsay avoue que « le désordre règne »...

Seules les convenances diplomatiques l'empêchent de le dire clairement : les relations de la France avec ses anciennes colonies avancent telles un « canard sans tête », et leur contrôle décisionnel est digne de Tchernobyl. (*Libération*, 19/10/1994).

Bravo Quimper

Élus et associations se sont exceptionnellement mobilisés, avec leurs amis originaires du Rwanda, pour soutenir durablement et concrètement la reconstruction de ce pays. En visite là-bas, ils ont pu constater à quel point leur démarche comportait une dimension politique, au sens le plus noble du terme.

QUESTION

En vertu de quelle *transversale* (politique ou autre) Édouard Balladur a-t-il nommé Jean-Noël Tassez - l'ami de Jean-Christophe Mitterrand et Jeanny Lorgeoux - à la tête de la SOFIRAD, ce holding audiovisuel public dont les ondes arrosent, entre autres, l'Afrique et le Proche-Orient ?

ILS ONT DIT

« Pourquoi devons-nous mendier pour qu'un tribunal international soit mis sur pied ? ». (**Faustin TWAGIRAMUNGU**, Premier ministre rwandais, *Washington Post*, 21/10/1994).

[*En effet, peut-on en même temps reprocher au gouvernement rwandais certaines pratiques de justice expéditive et refuser de mettre en place un instrument de justice indépendant ?*]

« Cette loi Gayssot [*qui, depuis 1990, condamne le délit de négationnisme*] est une loi atroce qui crée le délit d'opinion en France ». (**M^e BAUDELLOT**, avocat du *Monde* - assigné par des survivants du génocide arménien pour avoir publié une interview de l'historien Bernard Lewis, contestant ce génocide. Cité par *Libération*, 17/10/1994).

[*Si la loi Gayssot est « atroce », comment qualifier le génocide ? De l'Arménie au Rwanda, on attendrait du Monde une « opinion » plus ferme.*]

« [*Au Rwanda*], la situation continue de se dégrader, annonçant à courte échéance un nouveau bain de sang. Placés sous le contrôle sans partage des tueurs représentant l'ancien pouvoir, les camps de réfugiés du Zaïre et de Tanzanie sont de véritables sanctuaires, où se prépare une contre-offensive militaire. C'est d'ailleurs dans ce but que les milices ont méthodiquement organisé, en juin et juillet derniers, l'exode des civils. Contrairement à ce qui avait été annoncé par l'ONU au mois de juillet, la distribution de nourriture aux réfugiés passe encore par les leaders des camps, organisateurs de l'exode, autrement dit par l'appareil même du génocide. Interlocuteurs naturels des agences des Nations unies, il leur revient d'assurer la distribution de l'aide alimentaire, et pourquoi en serait-il autrement puisqu'il ne s'agit, officiellement, que des victimes d'une catastrophe humanitaire ? On imagine aisément le pouvoir que donne l'usage de l'arme alimentaire comme moyen de contrôle social sur une population dont la survie dépend de l'assistance. Menaces, bastonnades, assassinats sont le lot quotidien de ceux sur qui pèse le moindre soupçon de velléité de retour au pays. [...]

[*À l'intérieur du pays,*] les représailles privées se multiplient. Pouvait-on s'attendre à autre chose après le carnage de ces derniers mois ? Si l'impunité reste la règle, un nouveau feu vert sera donné aux extrémistes de tout poil, le cercle infernal des vengeances mutuelles tournera sans fin. C'est pourquoi la mise en place d'une juridiction internationale est une urgence, et c'est une autre raison pour laquelle la reconnaissance du génocide ne relève pas du simple tribut payé à la morale, mais d'une exigence concrète de restauration des conditions mêmes de la coexistence des Rwandais. [...] Ou bien on notera le génocide dans les violations des droits de l'homme, on renverra dos à dos les exactions des uns et des autres, et c'en serait fait de la spécificité de ce crime des crimes qu'est le génocide. [...]

La reconstruction du Rwanda, elle, ne dépend pas d'une quelconque reconnaissance juridique, mais de l'attribution des ressources matérielles à un gouvernement que la politique de terre brûlée de ses prédécesseurs prive de toute possibilité de gouverner. [...] Faute de quoi [...], le pouvoir se trouvera immanquablement déposé entre les mains des radicaux. Le temps presse pour éviter une dérive à la Sékou Touré. » (**Rony BRAUMAN**, in *Libération* du 18/10/1994).

À FLEUR DE PRESSE

Le Soir (Bruxelles), 06/10/1994. **L'insulte** (Colette BRAECKMAN) : « Ils ont survécu par miracle, leurs proches ont été massacrés. Leurs maisons ont été pillées, ils ont été châtiés parce qu'ils avaient commis le crime d'accepter le partage du pouvoir avec le FPR, de combattre la dictature et d'admettre que les exilés tutsis avaient droit, eux aussi, à une patrie. Ces ministres hutus appartenant aux divers partis d'opposition, qui coexistent avec le Front patriotique au sein d'un gouvernement de coalition, qui ont refusé naguère de rejoindre les extrémistes du *Hutu Power*, sont aujourd'hui considérés par certains milieux belges comme non représentatifs.

Ils sont sommés d'élargir leur équipe à des personnalités qui auraient gardé le contact avec ces extrémistes qui maintiennent leur contrôle sur les réfugiés. On les presse d'intégrer au gouvernement des membres du MRND, ce parti qui avait planifié le génocide ! De telles exigences, dont certains voudraient faire la condition de la reprise des contacts diplomatiques, voire de l'aide économique structurelle, ne représentent pas seulement une ingérence peu habituelle. Les lenteurs mises à la reprise de la

coopération à l'égard d'un pays qui n'a même plus eau courante ou téléphone, où les orphelins sont sans abri et les morts sans sépulture, où ni ministres ni fonctionnaires ne sont payés, ne témoignent pas seulement d'une indifférence du cœur qui contraste avec les élans de solidarité de l'opinion. Ces atterroissements, ces procès d'intention représentent la suprême insulte aux victimes.

À toutes les victimes : [...] les Tutsis exterminés sont déjà passés par les pertes de l'Histoire. Quant aux dizaines de milliers de Hutus modérés ou originaires du Sud, qui ont péri pour avoir caché leur voisin, tout se passe comme s'ils étaient non représentatifs ! Quant aux millions de civils hutus restés au pays, ou même réfugiés dans les camps, ils sont considérés comme politiquement proches des extrémistes du *Hutu Power* puisqu'à Bruxelles, on accuse le gouvernement actuel de ne pas les représenter !

Le Rwanda avait déjà traversé le génocide dans l'indifférence et l'abandon de ses anciens amis. Pour les survivants est venue aujourd'hui l'heure de l'insulte. »

[Inutile de préciser que la politique française avait devancé l'heure, et que cette association dans l'insulte scelle le rapprochement franco-belge sur le dossier rwandais - ou plutôt sur le dos des Rwandais].

Le Monde, 21/10/1994. **Kigali discrédité** (Marie-Pierre SUBTIL) : « [...] "Des soldats de l'armée patriotique rwandaise [APR] ont tué des centaines, voire des milliers de prisonniers et de civils non armés" estime Amnesty International [...] qui] reconnaît que "les homicides commis par l'APR sont cependant bien moins nombreux que ceux perpétrés par les forces armées et les milices fidèles à l'ancien gouvernement qui ont tué 500 000 personnes ou plus".

[... Amnesty] met en garde la communauté internationale [qui] "semble vouloir trouver des excuses au nouveau gouvernement et fermer les yeux sur les violations commises par les soldats de l'APR sous prétexte qu'elles sont moins graves que celles commises par leurs prédécesseurs".

Mais qui donc trouve des excuses au nouveau gouvernement ? [...] En réalité, la communauté internationale est loin de faire une confiance aveugle aux nouvelles autorités. "Le gouvernement FPR est boycotté internationalement", résume un expert, selon lequel "un groupe de pression nord-européen cherche à accréditer la thèse du double génocide". Le rapport Gersony, qui met gravement en cause le gouvernement rwandais, serait le fait de ce lobby. C'est à ce rapport [...] qu'Amnesty fait allusion en évoquant l'aveuglement de la communauté internationale. »

JUSTICE POUR LE RWANDA !

Le Rwanda a subi un génocide. Beaucoup de ceux qui en traitent n'en imaginent même pas l'horreur. Il doit maintenant chercher le chemin d'une politique de reconstruction et de réconciliation nationales. Et pourtant, il est cerné : par la remontée en puissance de l'appareil du génocide, que la France et la « communauté internationale » ont laissé soigneusement tranquille - quand elles ne l'ont pas protégé ou nourri ; par la nuée des donateurs de leçons.

Car, avec qui mener cette politique pacificatrice que chacun réclame : la quasi-totalité des responsables politiques hutus survivants et opposés au génocide font partie de l'actuel gouvernement rwandais (ils sont 14 ministres sur 21). Il est difficile de leur demander, comme aux Tutsis, cibles de l'extermination, de céder le pouvoir à ceux des anciens « opposants » qui, tel von Papen avec Hitler, ont pactisé avec le diable, la mouvance Power dont le slogan (Power !) ponctuait les coups de machette.

Alors ? On ne cesse de nous parler d'un rapport - non publié - sur les centaines, voire les milliers de victimes des représailles. Remarquons cependant : que les plus forts chiffres avancés (sans éléments probants) sont inférieurs à ceux de notre épuration, qui n'avait pas suivi un génocide - et l'on n'a pas pourtant démonisé le général de Gaulle, qui dirigeait fermement le gouvernement provisoire ; que la haine qui a conduit le génocide peut aussi bien construire un écheveau de faux-témoignages - plusieurs fois décelé ; que l'administration actuelle n'a plus de juges, plus de budget pour la justice, pas même de menottes - mais que la prison de Kigali est visitée par la Croix-Rouge et de nombreux journalistes. On aimerait en dire autant de celles de tous les pays invités à Biarritz ! Ce gouvernement accablé de reproches redoute si peu la lumière qu'il réclame une justice internationale, et ne refuse pas la venue d'observateurs. À qui la faute si on ne les lui fournit pas ?

Fait-on preuve d'une sévérité proportionnelle envers les chefs du camp d'en face, responsables de crimes épouvantables et avérés, dont certains coulent des jours sereins en France ou en Europe ? Disons-le nettement : il y a sûrement des criminels de guerre chez les vainqueurs de Kigali : aucun belligérant n'en a jamais été exempt. Le problème est de faire cesser la situation qui leur permettrait de répéter leurs forfaits - et donc d'entendre les appels à l'aide du Premier ministre pour la mise en place d'un État de droit.

Mais avec quoi le construire, avec quoi réhabiliter le pays pour qu'il puisse accueillir le retour des réfugiés ? À Bruxelles et Bretton Woods, la diplomatie française s'emploie à étrangler financièrement ce gouvernement qui a défait l'ami Habyarimana - quitte à passer un deal avec les États-Unis, contre lesquels on combattait depuis quatre ans par peuples africains interposés. Les plus modérés de nos dirigeants disent aujourd'hui attendre que l'actuel gouvernement échoue - et ils font tout pour cela. Leur solution de rechange : les hommes qui ont capitulé devant les tueurs. Vichy, quand tu nous tiens...

On a été récemment jusqu'à prétendre qu'il y avait en France, en 1940, 100 % de pétainistes. De Gaulle avait gagné Londres d'où, tel Diogène, il s'est mis en quête de l'exception, « un homme », au moins, non avachi. Il en a trouvé plusieurs. Le désastre rwandais suscitera-t-il de telles vocations, pour un sursaut de dignité de la France, un peu plus de justice et d'espoir à Kigali ?

La Tribune des Démocrates (Togo), 04/10/1994. **Togo, un État terroriste** : « [...] Au Togo, on ne tue pas parce que vous êtes démocrates : on vous tue pour une critique ; on vous tue parce que le poste que vous occupez, on veut l'offrir à un frère de tribu ; on vous tue parce que vous êtes dans un service ou une banque que l'on veut tribaliser ; on vous tue pour votre culture, pour votre intelligence ; on vous tue par pure bêtise ; on vous tue pour ressusciter un passé crapuleux abhorré ; on vous tue parce que vous réclamez le droit et la justice ; on vous tue parce qu'on s'estime plus togolais que vous ; on vous tue quand vous dites que le Togo

n'est ni une propriété privée ni une réserve ; on vous tue parce que vous dites que le tableau noir qu'on proclame blanc est bel et bien noir... »

Le Nouvel Observateur, 20/10/1994. **François l'africain** : « Mitterrand compte défendre la politique africaine de la France le 8 novembre à Biarritz, lors du sommet franco-africain. Notre mission, dira-t-il, est de continuer à être présents en Afrique même si cela nous oblige parfois à nous salir les mains. Selon le président, il faut comparer le bilan de la France à celui des pays colonisateurs qui ont déserté l'Afrique et refusé d'assumer leur héritage. La France n'a certes pas réussi à éviter toutes les catastrophes, mais elle n'a pas abandonné les Africains ».

Abonnez-vous, rabonnez-vous à "Billets d'Afrique"...

Abonnement annuel : 70 francs.

Abonnement de soutien : à partir de 100 francs.

Nom, prénom :

Adresse :

Chèques à l'ordre de "SURVIE"

LIRE

Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?, Pascal KROP, Éd. J.C. Lattès, 1994.

La politique africaine de la France donne aujourd'hui envie de vomir à ses observateurs, même s'ils ont l'estomac bien accroché. Pascal Krop est de ceux-là : il suit cette « politique » depuis longtemps pour le compte de *L'Événement du Jeudi*, et particulièrement le cas togolais. Il a donc émis ce pamphlet : une bonne entrée en matière pour tous ceux qui ne veulent plus, sur ce long scandale, pratiquer la politique de l'autruche. Dénonçant « *ce tissu d'immondices qui dépasse tout* », l'Élysée feint de ne pas voir la restitution, en vrac et en colère, de ce qui s'est commis dans les officines du « domaine réservé ».

Pascal Krop, qui a le cœur à gauche, n'a pas vraiment retrouvé ses idéaux dans les pratiques mitterrandiennes : elles sont donc sa cible privilégiée. Son indignation ne doit pas faire oublier, cependant, que d'autres avaient commencé de garnir la poubelle, ni détourner l'attention de ceux qui brûlent de s'en emparer.

Rwanda. Histoire d'un génocide, Colette BRAECKMAN, Fayard.

Un document de référence, par une très grande journaliste, qui a poussé jusqu'aux limites du possible son travail d'investigation. Et cela laisse ouvertes de graves questions - comme les responsabilités de militaires français, officiels ou clandestins, dans les événements qui ont « mis à feu » le génocide.

Devant le mal. Rwanda : un génocide en direct, Roni BRAUMAN, Arléa, 1994.

Depuis plusieurs années, et *a fortiori* depuis la « purification ethnique » en Bosnie, Roni Brauman se bat contre la propension des politiques à masquer par l'humanitaire le déficit de leurs décisions. Le génocide rwandais pousse à l'extrême l'interpellation du politique, comme possibilité de vivre ensemble sans s'entre-tuer. « *Devant le mal* », l'auteur, pionnier de l'humanitaire, choisit de questionner l'humain.

SUPPLEMENT AU "POINT SUR LA LOI POUR LA SURVIE ET LE DEVELOPPEMENT" - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE

PRIX: 6 FF - SURVIE, Tél.: (33.1) 43 27 03 25 ; Fax: 43 20 55 58 - COMMISSION PARITAIRE N°71982 - DEPOT LEGAL NOVEMBRE 1994 - ISSN 1155-1666